



Procès-verbal de l'assemblée régulière de la Commission loisirs, sports et vie communautaire tenue à la salle de réunion du Centre de services de Buckingham, le mercredi 4 mai 2005, à 17 h 30

PRÉSENCES : Membres

M. Richard Jennings, président et conseiller, district de Deschênes
M. André Levac, vice-président et conseiller, district d'Aylmer
M^{me} Thérèse Cyr, conseillère, district des Riverains
M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen
M. Lévis Brazeau, citoyen

Ressources internes :

M. Louis-Paul Guindon, directeur, Module culture et loisirs
M^{me} Agathe Lalande, responsable de la Politique loisirs, sports et vie communautaire
M^{me} Marie-Hélène St-Onge, chef de division par intérim – Activités physiques, sport et plein air
M. Michel Phillion, chef de division par intérim– Infrastructures, plateaux et équipements
M^{me} Céline Farrell, responsable des loisirs, Centre de services de Buckingham et Masson-Angers
M. Gilles Desjardins, responsable des loisirs, Centre de services de Hull
M. Marc Proulx, responsable des loisirs par intérim, Centre de services de Gatineau
M. Yess Gacem, responsable des loisirs par intérim, Centre de service d'Aylmer

INVITÉS :

M. Carl Cléments, Kino-Québec
M. François Grenier, URLSO
M. Mathieu Dupont, CDC Rond point
M. François Trottier, responsable du plan directeur des infrastructures
M^{me} Suzanne Dagenais, chef de la planification stratégique
M^{me} Karine Desaulniers, coordonnatrice secteur de Masson-Angers
M. Martin Létourneau, coordonnateur d'activités, parc du Lac-Beauchamp

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Robert McMillan, citoyen
M. Malcolm Corcoran, citoyen
M. Alexandre Gauthier, citoyen

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Richard Jennings débute la séance à 17 h 40 et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CL SVC-2005-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par André Levac
Appuyé par Thérèse Cyr

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé en retirant la présentation de l'organisme « Écran de lune ».

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 MARS 2005

CL SVC-2005-18

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 MARS 2005

Il est proposé par Thérèse Cyr
Appuyé par Sylvain Pamerleau

D'adopter le procès-verbal de la séance du 30 mars 2005.

Adoptée.

3.1 Suivi

Aucun commentaire sur le suivi des dossiers.

4. POLITIQUE LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Les membres de la Commission loisirs, sports et vie communautaire ont participé à la rencontre de la Commission élargie, et à cet effet, les points suivants ont été discutés :

- Analyse des focus-groupes – rapport sur la consultation « Imaginons Gatineau » par les jeunes de 12-17 ans, les familles et les personnes âgées de 50 ans et plus.
- Analyse des focus groupes – organismes du milieu dans le cadre de la politique du Service de loisirs, sports et vie communautaire.
- Fréquence de ce que la population aime le plus, trouve le plus important et souhaite dans une ville idéale.
- Sommaire des « Réflexions sur les loisirs, le sport et la vie communautaire » du 28 avril dernier avec les employés municipaux en loisir

M^{me} Lalande explique également qu'une journée de réflexion a eu lieu avec les professionnels du loisir concernant leur rôle le 28 avril dernier. Ont participé également à cette rencontre M. André Thibault, consultant, M^{me} Lucie Fréchette, professeure-chercheuse à l'Université du Québec en Outaouais au département des sciences sociales, M. Jean Harvey professeur-chercheur en sociologie du sport de l'Université d'Ottawa. M. Carl Cléments, de Kino-Québec ainsi que M. Patrick Campeau du Centre des services sociaux ont animé respectivement un atelier.

M. Cléments présente un résumé traitant du Volet loisir et sport et M. Guindon résume le Volet vie communautaire.

M. Levac mentionne l'importance que les champs de compétence doivent être très clairs et très bien définis.

M^{me} Lalande mentionne que M. André Thibault, consultant, est à écrire l'avant-projet de politique et à la réunion du 15 juin prochain, les membres de la Commission pourront en prendre connaissance.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne s'est présentée.

6. PLAN DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES

M. Guindon présente M. François Trottier qui pilotera le dossier du Plan directeur des infrastructures (équipements communautaires, culturels et sportifs) sur le territoire.

M. Trottier explique l'objectif du plan directeur, soit de produire un outil de référence aux intervenants afin de leur permettre de planifier sur un horizon de 10 ans, les interventions prioritaires à réaliser en matière de consolidation, de rénovation, de rationalisation ou de développement de nouveaux équipements communautaires, culturels ou sportifs, en tenant compte des particularités des villages urbains et des besoins à caractère municipal.

L'étendue du mandat : domaine d'application, les équipements communautaires, culturels et sportifs. Le mandat exclut l'analyse du réseau des bibliothèques, du réseau des milieux naturels, les places publiques et les musées.

L'échéancier proposé : mi-décembre 2005. Des rapports d'étape seront également présentés à la Commission des loisirs afin d'informer les membres du travail accompli.

M. Guindon mentionne que le Service des finances est à produire un plan financier sur une période de 10 ans. En travaillant en collaboration, nous pourrions également faire l'arrimage avec notre plan directeur concernant les nouveaux équipements qui devront être installés, prévoir également les argents concernant l'entretien selon les besoins ainsi que les développements futurs, et ainsi faire tous les liens également avec le plan stratégique.

Le plan quadriennal qui est la mise aux normes des équipements sportifs des parcs fait parti du plan directeur des infrastructures.

CL SVC-2005-19

APPROBATION DE LA DÉMARCHE DU PLAN DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES

Il est proposé par Thérèse Cyr
Appuyé par Lévis Brazeau

D'approuver la démarche de développement du plan directeur des infrastructures.

Adoptée.

7. PRÉSENTATION – VÉLOS POPULAIRES

M. Mathieu Dupont présente le projet les « Vélos populaires » afin de sensibiliser les membres de la Commission. Ce projet est à sa deuxième année d'existence. Cette activité désire inciter les citoyens à utiliser des vélos comme moyen de transports ou de loisir (tout ceci gratuitement). Ces vélos sont mis à la disposition des citoyens à des endroits stratégiques sur le territoire. Cette année l'organisme vise la promotion et la visibilité. Ils sont en attente de sous de diverses sources. Ce projet permet également à des jeunes d'apprendre tout en travaillant sur les vélos, projet « mobilisateur ».

Cette année, 75 nouveaux vélos seront à la disposition des citoyens. Des vélos ont été remis par le Service de police et par des organismes du milieu.

8. PLAN DIRECTEUR DU LAC BEAUCHAMP

M^{me} Marie-Hélène St-Onge et M. Martin Létourneau présentent, aux membres de la Commission, suite à l'analyse du document produit par la firme Daniel Arbour et Associés, les grandes lignes où l'on parle entre autres :

1. Le mandat
2. Le bilan de la situation
3. Les objectifs municipaux
4. L'énoncé de positionnement / Vision
5. Plan d'intervention
6. Concept

Le tout a été présenté au conseil municipal et ce dernier a donné son aval pour bâtir un plan d'action.

Par la suite, il a été question des orientations du lac Beauchamp :

1. La mission
2. Les principes directeurs
 - Accessibilité
 - Éducation
 - Respect de l'environnement
 - Assurer le développement durable
3. Les priorités d'interventions

À la suite de la présentation, M. Langevin mentionne, pour citer en exemple, que le traçage des pistes de ski de fonds devrait peut-être se faire plus d'une fois par jour puisque les pistes sont très achalandées et permettre une meilleure qualité pour les utilisateurs.

M. Pamerleau mentionne la possibilité de mettre sur pied un projet d'érablière éducative pour la population.

M^{me} Rollin pour sa part, donnait en exemple que dans la région de Montréal des abris étaient mis à la disposition des citoyens, le tout sous la vigilance d'organismes (scouts) qui préparaient le feu dans les abris, offraient du chocolat chaud. Un exemple à développer chez-nous pour nos citoyens.

M^{me} Cyr souligne également de ne pas oublier le parc floral, un développement très important.

M^{me} St-Onge reviendra à la Commission pour faire connaître un plan concept, une vision et un plan de développement et d'opérations.

9. POLITIQUE FAMILIALE

À titre d'information, la table des matières de la politique familiale est distribuée et M^{me} Agathe Lalande donne les grandes lignes du contenu de la Politique familiale.

10. RÈGLEMENT MUNICIPAL POUR LE HOCKEY DE RUE

Lors des consultations auprès des familles, les gens ont manifesté l'intérêt de connaître les gens de leur voisinage afin d'échanger, de communiquer d'avantage. À cet effet, le hockey de rue est un moyen fort utilisé et apprécié pour développer des liens avec ses voisins.

Suite à la consultation de la Politique familiale, des citoyens ont contacté le Module Culture et loisirs afin de leur faire part de leurs inquiétudes quant à l'interdiction du hockey de rue sur le territoire de Gatineau.

Après s'être informé auprès du Service de police, M. Mario Harel, directeur adjoint au Service de police, mentionnait qu'un article existe dans un règlement de l'ancienne ville de Hull à l'effet d'interdire le hockey de rue sur son territoire. Cependant avec la fusion, il est question d'appliquer ce règlement à la nouvelle grande ville.

Lors d'une rencontre avec la commission Ville en santé, il a été recommandé de ne pas toucher à cet aspect dans le nouveau règlement municipal afin de laisser aux policiers le soin de juger de la situation selon le contexte.

Suite à cette réunion, M. Phillon, conseiller municipal, désirait communiquer cette information à la Commission des loisirs afin d'avoir son appui concernant cette décision.

M. Guindon, en faisant un peu l'historique du hockey de rue, mentionne qu'à l'origine, le hockey de rue était une activité de loisir, ce qui permettait au voisinage, au quartier de se rencontrer et d'échanger et ainsi créer des liens.

Suite à la discussion, M. Langevin mentionne que ce n'est pas le rôle de la Commission de faire cette recommandation. Il n'est pas à l'aise avec cette recommandation. M. Brazeau est du même avis que M. Langevin.

Une proposition étant sur la table, le vote est demandé.

CL SVC-2005-20

RÈGLEMENT MUNICIPAL POUR LE HOCKEY DE RUE

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Thérèse Cyr

De recommander que le nouveau règlement municipal sur la circulation ne fasse pas mention du hockey de rue.

En faveur 2
Contre : 3

Rejetée.

11. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU

Volet 1

M^{me} Céline Farrell nous présente les projets de partenariat qui ont été déposés par des organismes.

Les projets de « L'Amicale des handicapées physiques de l'Outaouais inc. » ainsi que la « Maison de l'amitié » sont reportés car des informations sont à venir.

Pour ce qui est des autres projets, les membres de la Commission s'accordent avec les projets recommandés par le Comité d'analyse.

CL SVC-2005-21

APPROBATION DU RAPPORT D'ANALYSE DES DEMANDES DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU – VOLET 1 – PROJET DE PARTENARIAT

Il est proposé par Denis Langevin
Appuyé par Sylvain Pamerleau

D'approuver le rapport du comité d'analyse concernant le Programme de soutien aux initiatives du milieu, Volet 1 – Projet de partenariat déposé par le Comité d'analyse et de verser les sommes associées.

Adoptée.

De plus, puisqu'il reste encore des argents, il est demandé à la Commission de prolonger la durée du programme pour le Volet 1 jusqu'au 15 juin afin de le relancer le programme auprès des organismes.

CL SVC-2005-22

**PROLONGATION DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX
INITIATIVES DU MILIEU – VOLET 1 – PROJET DE
PARTENARIAT – 15 JUIN 2005**

Il est proposé par André Levac
Appuyé par Lévis Brazeau

De prolonger le Programme de soutien aux initiatives du milieu, Volet 1 – Projet de partenariat jusqu'au 15 juin 2005.

Adoptée.

Volet 2

M^{me} Farrell donne les explications concernant le Programme de soutien aux initiatives du milieu, Volet 2 – Événements collectifs – analyse du mois d'avril. À la suite des explications fournies, les membres s'accordent avec le contenu.

CL SVC-2005-23

**PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU
MILIEU – VOLET 2 – ANALYSE – AVRIL 2005**

Il est proposé par André Levac
Appuyé par Lévis Brazeau

De recommander le versement des subventions pour le Programme de soutien aux initiatives du milieu, volet 2, concernant l'analyse du mois d'avril 2005.

Adoptée.

M. Pamerleau demande s'il est possible de fixer un maximum pour les événements de masse. Le comité d'analyse pourrait revenir à la Commission avec une recommandation.

12. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA CLINIQUE DES FEMMES DE L'OUTAOUAIS

Une demande d'aide financière du Centre d'information et d'action sociale de l'Outaouais relative à la Clinique des femmes de l'Outaouais a été adressée à la Ville de Gatineau et cette demande est présentée à la Commission pour décision.

M. Louis-Paul Guindon donne l'information concernant cette demande. Suite aux explications fournies, cette demande est jugée non recevable à la Commission.

CL SVC-2005-24

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- CENTRE
D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE DE
L'OUTAOUAIS**

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Thérèse Cyr

De juger non recevable la demande d'aide financière du Centre d'information et d'action sociale de l'Outaouais.

Adoptée.

13. SUIVI DES DOSSIERS – CENTRES DE SERVICES

Centre de services de Gatineau

Gala Méritas – 14 mai 2005 – Maison de la culture de Gatineau – reconnaissance des bénévoles
Programmation régulière se poursuit.

Centre de services de Buckingham et de Masson-Angers

Pour le secteur de Masson-Angers, il y aura le 2 juin prochain une soirée de reconnaissance pour les bénévoles à la Maison du Citoyen.

Centre de services d'Aylmer

Programmation régulière

14. VARIA

Aucun sujet

15. INFORMATION

Aucun sujet

16. CORRESPONDANCE ET DOCUMENT D'INFORMATION

Aucun

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CLSVC-2005-025

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Lévis Brazeau
Appuyé par Thérèse Cyr

De lever la séance à 21 h 40.

Adoptée.

Président

Secrétaire